Envoyé en préfecture le 18/10/2023

Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le

ID: 089-218903532-20231013-2023\_18\_10-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT MARTIN D'ORDON

Nombre de Membres En exercice : 10 Présents : 9 Qui ont voté : 9 Date de la convocation 06/10/2023 Date d'affichage 06/10/2023

## Séance du 13 octobre 2023

L'an deux mil vingt-deux, le 13 octobre, à 17h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CLAUDET Isabelle, Maire.

<u>Étaient présents</u> : Mmes CLAUDET, MONDION, JUBERT-MILLIERE, Mrs CHAMBAUD, PINHERO LOISEAU, DAMIEN, RATIVEAU

Étai(en)t absent(s) excusé(s): Mme JUCHORS, Mr GERSON

Monsieur LOISEAU a été désigné comme secrétaire de séance.

## **OBJET: VENTE DE MATERIEL COMMUNAL: CUVE A GASOIL**

Le Maire rappelle qu'une commune peut décider de vendre des biens mobiliers qui relèvent de son domaine privé et en fixer le prix.

A cet effet, la commune est propriétaire du matériel suivant : une cuve à gasoil de 430 litres

Ce matériel acheté en 2017, pour un montant de 858.00 € TTC mis en vente sur la plateforme whatsApp des Maires de la communauté de commune du Jovinien est revendu 600.00 € TTC

## Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'approuver la vente de la cuve à gasoil

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Le Maire,

Isabelle CLAUDI